



Département du Loiret		3b	
 Commune de <i>Marçilly-en-Villette</i> Département du Loiret			
Plan Local d'Urbanisme			
Plan de zonage - secteur sud-est échelle : 1 / 5 000ème			
Modification n°1 du PLU - dossier d'enquête publique			
Elaboration <small>Prescription : 04/06/2008 Arrêt : 23/07/2010 Approbation : 20.05.2011</small>	Modifications	Révisions	Mises à jour
<small>Sur la base du P.O.S. approuvé le 24/01/1984, révisé le 12/05/2000, modifié le 29/03/2001, 30/01/2004, 03/02/2006, 21/12/2006, 14/02/2007</small>			
			

LEGENDE

-  Espaces Boisés Classés
-  Emplacements Réservés
-  Limites de zones
-  Limite de zone de recul en application de L.111-1-4 (75m depuis le milieu de la chaussée)
-  Limite de zone de bruit (100m depuis les bords extérieurs de la chaussée)

